

« Pour nous, l'agriculture paysanne est une "boussole" »

L'Avenir Agricole

Journal d'information des Confédérations paysannes du Limousin

273 • Juin 2023 • 4 euros

Cette année, le comité départemental de la Confédération paysanne de la Corrèze a décidé de confier au Groupe Jeunes l'organisation de la fête paysanne.

Le Groupe Jeunes de Corrèze se met à la fête !

Nous sommes une dizaine à nous réunir régulièrement pour concocter un évènement aux couleurs diverses, teinté d'informations pratiques, de témoignages, de musique, de gourmandises et d'un brin de subversion. Sans trop vous révéler le programme pour garder encore un peu de surprises, je peux ici vous en donner l'état d'esprit.

Écosystème paysan

Cette fête nous permet tout d'abord de nous retrouver entre paysannes et paysans, entre porteuses et porteurs de projets paysans car il est important de s'offrir des moments de convivialité et de discussions autour de sujets sensibles nous touchant toutes et tous.

Notre attention s'est bien sûr portée sur l'eau, thème éminemment important, mais aussi sur l'importance de l'accompagnement durant le parcours à l'installation, sur l'évolution de la place des femmes dans notre ruralité.

La fête paysanne, c'est aussi celle des partenaires qui accompagnent au quotidien les actrices et acteurs d'une agriculture respectueuse du vivant et de l'humain, partenaires qui auront donc leur place à part entière lors de cet évènement.

La conf' 19 présente

Fête de l'agriculture paysanne

25/26
Août 2023

LA BITARELLE DE GROS-CHASTANG 19320

Confédération paysanne limousin



Ouverts sur le monde

Mais tout cela ne doit pas se cantonner à de « l'entre-soi » bien évidemment. Il est clair que l'agriculture paysanne concerne tout le monde.

Nous voulons profiter de ce moment pour faire apercevoir un monde paysan qui évolue en accord avec une vision d'un monde qui comprend le sauvage, qui est soucieux de la biodiversité, qui se positionne contre un productivisme acharné tout en étant capable d'élaborer une nourriture saine et gourmande.

Un monde paysan qui aura à cœur de faire danser sur de multiples rythmes, de faire découvrir une foule de saveurs et d'arborer la multiplicité de ses visages. Nous voulons montrer que l'agriculture paysanne est une perspective et un espoir de transformation pour tous les paysannes et paysans dans cette période cruciale de changements, qu'elle promeut un accès équitable et partagé au foncier, une solidarité dans le travail pour la production d'une alimentation de qualité en respectant les ressources et le milieu. La vision d'une agriculture paysanne permet de ne plus se laisser enfermer dans des modèles dépendants d'un système usé et de trouver des solutions réalistes pour en sortir : la question du revenu est étroitement liée à cette envie et cette nécessité d'autonomie. Pour nous, l'agriculture paysanne peut être une « boussole ».

Alors rendez-vous le soir du vendredi 25 août, toute la journée et la soirée du samedi 26 août pour passer un agréable moment ensemble autour de ces idées fédératrices.

Émilie Terrien
pour le Groupe Jeunes Conf 19

DANS CE NUMERO

- Analyse l'agriculture biologique méprisée p. 2
- Dossier Sainte-Soline Retours à froid pages 4 à 6
- Portrait La ferme de Vessejoux p. 7

L'Avenir Agricole
Trimestriel
CPPAP 0624 G 88287
ISSN 2112-7662
Éditeur : AINARC
Imprimerie Rivet - Limoges
Dépôt légal : à parution
Directeur de publication :
Michel Limes



L'agriculture biologique méprisée

Le ministre de l'Agriculture continue à enfermer l'agriculture biologique dans une niche soumise au marché. Les deux budgets alloués à quelques semaines d'intervalle pour un fonds d'urgence et le budget de communication en direction des consommateurs sont largement insuffisants pour répondre aux besoins des producteurs.

Une cantine bio



Dès la fin 2021, la commission bio de la Confédération paysanne alertait le ministère sur les baisses de revenus des agriculteurs bio dans pratiquement toutes les filières. Toutes les interprofessions, la Fédération nationale de l'agriculture biologique et les différentes organisations professionnelles agricoles partagent désormais le même constat : la crise s'est intensifiée en 2022. Elle intervient dans un contexte où le plan stratégique de la nouvelle PAC accorde peu de soutien à l'agriculture biologique mis à part pour la conversion. L'amont comme l'aval réclamait une aide d'urgence pour l'ensemble des producteurs. Le montant nécessaire a été évalué à 15 000 € par ferme, avec une aide supplémentaire pour la filière porcine bio. L'ensemble des organisations réclamait des chiffres précis et fiables concernant la production, la transformation, la commercialisation en agriculture biologique afin de pouvoir mettre en place des outils efficaces de gestion de crise à court et moyen terme. Enfin, les organisations de la production

biologique demandaient la mise en application effective de la loi Egalim, à savoir un minimum de **20 % de bio** dans la restauration collective (contre 6 % selon les chiffres 2021). Malgré l'unanimité des organisations et le travail de chiffrage important qui a été mené, le ministre est resté sourd aux besoins des paysan-nes. Pour lui, l'agriculture biologique doit se développer et être soutenue grâce au marché, alors même que cette théorie ne s'applique pas en agriculture conventionnelle. La concession faite au salon de l'agriculture d'un « fonds d'urgence bio » de 10 millions d'euros est un quasi affront. **Ramené au nombre de fermes en bio cela représentait à peine 170 € par ferme.** Une aide qui a été gérée par les DDT avec des simili-critères de priorisations. Cette aide ne répond en rien à la crise que traverse l'agriculture biologique. Il s'agit d'une aide « de communication » destinée à faire croire aux consommateurs que le ministère se soucie de l'agriculture biologique.

Face à ce constat que le ministre de l'Agriculture conteste difficilement, une rallonge de 60 millions a été récemment annoncée. **C'est une avancée.** Mais le compte n'y est toujours pas. Cette fois-ci, l'enveloppe sera gérée nationalement avec des critères qui sont encore en cours de discussion à l'heure où nous clôturons ce numéro. **Nous invitons toutefois l'ensemble des paysan-nes en AB à faire un dossier de demande lorsque les critères seront définis. Ce n'est pas aux paysan-nes de se censurer face à une enveloppe mal dimensionnée. Dans certains départements du Limousin, la DDT nous signifie que l'enveloppe est à la hauteur des demandes sollicitées... mais parce que les paysan-nes se sont censurées malgré la crise qu'elles traversent.** L'agriculture biologique met en place des pratiques qui tracent un chemin pour sortir des pesticides, qui apportent leur lot de solutions pour s'adapter au changement climatique. Pourtant elle continue à être considérée comme une niche dépendant uniquement du marché pour être régulée. Ce n'est pas ce même dogme qui a été appliqué aux betteraviers qui se sont vus garantir une aide sans plafond pour faire face aux éventuelles baisses de rendements suite à la fin de la dérogation de l'utilisation des néonicotinoïdes ou encore à la filière industrielle porcine à laquelle a été attribuée un plan de sauvetage de 270 millions d'euros. Et que dire des milliards destinés aux filières industrielles de la volaille pour sauvegarder leur système malgré leur responsabilité dans la propagation de la grippe aviaire ?

Olivier Thouret et la commission nationale agriculture biologique de la Conf

Installations : 30 à 50 % en bio selon les régions (Agence bio)

Parmi les projets accompagnés par les chambres, « 30 à 50 % des candidat-es à l'installation souhaitent le faire en bio », indique l'Agence bio dans un communiqué le 20 avril. Le taux d'installation en bio atteindrait par exemple 40 % en Occitanie, en Bretagne, en Nouvelle-Aquitaine ou en Auvergne-Rhône Alpes. Pourtant, regrette l'agence, beaucoup de producteur-ices souhaitant se convertir « se sont retrouvés freinés par les acteurs du marché ». Certaines coopératives ou industriels étaient même allés jusqu'à proposer à des producteur-ices de se déconvertir afin de réduire les volumes et redresser les marchés en 2022. Alors que la concertation sur la loi d'orientation agricole a été lancée par le ministère, l'agence estime donc que « l'installation en bio constitue un véritable enjeu du renouvellement des générations ». Une dynamique qui nécessitera en parallèle un regain de consommation, rappelle le président de l'Agence bio Loïc Guines. « Chaque foyer, chaque restaurant, du kebab à l'étoilé, chaque cantine, tout le monde a un rôle à jouer pour mettre du bio au menu », défend-il. L'État reste cependant insensible à ce plaidoyer et ne donne pas les moyens d'attendre l'objectif 2022 de 20 % de produits bio dans les cantines, qui, l'an dernier, avoisinait seulement les 6 %.



« Agriculteur actif » La FNSEA enterre les paysan-nes avec son modèle entrepreneurial

En poussant en catimini une définition de « l'agriculteur actif » qui permet à une personne ne détenant que 5 % des parts sociales d'une société d'être reconnue comme tel, le président de la FNSEA, Arnaud Rousseau, et le ministre de l'Agriculture viennent, sans débat public, de consacrer un modèle où les « paysan-nes » ne sont en rien maître-esses de leurs décisions et de leur outil de production.

Avec des exploitations de plus en plus grandes et donc intransmissibles, des agri-managers ont jugé bon de vendre les fermes françaises aux appétits des fonds de pension privés, spéculatifs et des firmes de l'agrobusiness ou de la grande distribution. Il sera ainsi théoriquement possible de rentrer dans le capital d'une société, d'en prendre un contrôle largement majoritaire, de mettre à la tête de l'exploitation un-e gérant-e, possédant seulement 5 % des parts, et de toucher des aides PAC, ainsi que tous les droits afférents à la qualité d'agriculteur-ice actif-ve (soutiens publics, fiscalité...). Avec seulement 5 % du capital d'une société, cette personne n'aura pas de poids face aux autres actionnaires. C'est la porte grande ouverte à la financiarisation de l'agriculture et à l'asservissement du monde agricole à des investisseurs extérieurs.

Politique du pire
Avec une telle décision inique, les pires scénarii sont envisageables : intégration totale des producteur-ices dans la filière de production, prise de contrôle d'investisseurs extérieurs sur le capital des fermes, perte définitive et totale de l'autonomie décisionnelle des paysan-nes débouchant ainsi sur leur disparition pure et simple, remplacés par des gérant-es à la solde d'impératifs financiers. Ces sociétés pourront truster l'enveloppe du 1^{er} pilier de la PAC et continuer à écraser les fermes voisines. Les cédant-es n'auront comme option que de laisser partir leur ferme à l'agrandissement. L'outil de production et donc la production d'alimentation échappera irrémédiablement aux travailleur-euses de la terre. Déjà engagés dans un cycle d'endettement, de surinvestissement, avec une autonomie financière toute relative, les paysan-nes seront définitivement asservi-es au modèle capitaliste et entrepreneurial.

Irresponsable
Cette position irresponsable des dirigeants de la FNSEA agit contre l'intérêt même des agriculteur-trices. Elle doit être connue et partagée avec l'ensemble de la profession. Nous allons donc porter ce débat dans les départements auprès de nos collègues qui ont leur mot à dire. Et nous en sommes convaincu-es, cette définition sera revue sous la pression du terrain. Nous allons aussi interpellier nos parlementaires sur la gravité de ce décret ministériel, coup de poignard aux paysan-nes. Il est de notre devoir de révéler les conséquences à long-terme des décisions politiques sur les conditions sociales et environnementales de production pour notre métier essentiel. La Confédération paysanne défendra ainsi de toutes ses forces les intérêts des paysan-nes contre les intérêts capitalistes de quelques-un-es.

Laurence Marandola, porte-parole nationale

CDOA et DNJA, ce qui change en 2023

La CDOA, Commission départementale d'orientation de l'agriculture, évolue. La compétence sur les aides à l'installation (DNJA) passe de l'État à la Région qui instruira les dossiers et validera l'octroi des aides.

Présidée par la DDT, la CDOA continuera son travail d'information et de consultation. Bien qu'elle ne donnera plus son avis pour l'attribution de l'aide à l'installation, elle restera une instance de dialogue entre l'État et le monde agricole.

Elle poursuivra sa participation à l'élaboration et à la mise en œuvre, dans le département, des politiques publiques en faveur de l'agriculture, de l'agro-industrie et du monde rural.

Toujours composée de membres élus (le président du conseil régional ou son représentant, le président de la caisse de mutualité sociale agricole ou son représentant...), de membres nommés pour leur représentativité (représentants de la chambre interdépartementale de l'agriculture, des organisations syndicales agricoles...) et d'experts (ne prenant pas part au vote), elle continuera d'être consultée sur le projet élaboré par le préfet pour fixer les priorités de la politique d'orientation des productions et d'aménagement des structures d'exploitation.

Dans le département de la Haute-Vienne, il existe deux sections spécialisées ayant délégation de la CDOA pour émettre l'avis demandé par la réglementation sur les dossiers qui lui sont soumis :

- La section spécialisée « économie des exploitations » dite SEE,
- La section spécialisée « groupement agricole en commun » dite CDOA GAEC.

Christophe Deruelle prend la suite de Thomas Gibert en tant que représentant en CDOA SEE pour la Conf 87 : « Il y a 27 ans, j'arrivais un peu par hasard sur la commune de Blond en Haute-Vienne. Depuis, j'ai appris à connaître et apprécier le département et ses agriculteur-ices en exerçant divers métiers : éleveur, maraîcher, ouvrier agricole et conseiller agricole à la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne. Je souhaite m'investir dans cette commission pour participer aux réflexions sur l'évolution de l'agriculture du département et y porter les points de vue de la Confédération paysanne. »



Christophe Deruelle

Le contrôle des structures

L'un des rôles peu connus mais peut être le plus important de la CDOA est son avis consultatif (normalement suivi par la décision du préfet) quant au contrôle des structures. Lorsqu'une parcelle est mise en location, le futur exploitant doit être en possession d'un bail donné par le propriétaire et une autorisation d'exploiter. Sans ces deux documents il est « normalement » impossible d'exploiter les terres. Le contrôle des structures va décider à qui va être attribuée l'autorisation d'exploiter lorsque deux personnes/structures ont fait la demande sur la même parcelle en location et donc sont en concurrence. Pour cela, la CDOA doit suivre le Schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) qui régit les priorités avec une grille de points en fonction par exemple de s'il s'agit d'une installation, d'une petite ferme, en bio, etc. Une partie des points peut être attribuée par la CDOA ce qui lui permet de peser dans la balance lorsque les concurrences sont équivalentes. Malheureusement le propriétaire reste maître de la situation car sans bail, impossible d'exploiter les terres malgré l'autorisation d'exploiter. Il s'agit clairement d'un verrou à faire sauter pour faciliter l'accès au foncier pour des installations paysannes.

ÉDITO

UN CONGRÈS QUI MET DU BAUME AU CŒUR ET RENFORCE NOTRE DÉTERMINATION À PRÔNER L'AGRICULTURE PAYSANNE



JulesBougeois

Ce congrès a eu lieu dans un contexte inédit. Le traumatisme de la dernière manifestation à Sainte-Soline, les journées de mobilisation contre la réforme des retraites et l'utilisation d'un énième « Allez vous faire foutre ! » (49.3), le niveau des sources et rivières alarmant, des installateur-ices de panneaux « agrivoltaïques » ou de giga-éoliennes qui toquent à nos portes, un agri-businessman - encore un - porté à la tête du syndicat majoritaire, un État qui bascule clairement vers l'autoritarisme... tant de choses qui auraient pu donner l'envie de résignation à plus d'un-e.

Mais il se trouve que non ! Se retrouver entre collègues venu-es de tout le pays, échanger, danser, rigoler, nous a redonné un grand bol d'air à tou-tes. Effectivement, certains débats ont été tendus. Il y aura toujours des désaccords sur nos moyens d'action. Mais je fais confiance au bon sens et à l'intelligence collective de notre syndicat. Je suis très satisfait que la Conf Creuse ait contribué à mettre ces sujets sensibles sur la table. Encore bravo et merci à la Conf de la Haute-Vienne pour l'excellent travail d'organisation de cet événement.

La tentative d'entraver ce congrès par un syndicat rival - la Coordination rurale - est elle aussi inédite. Du fumier épandu à plusieurs reprises à l'entrée du site, la signalétique enlevée ou déplacée moult fois, une manifestation anti-Confédération paysanne ! C'est à la fois risible et effarant, mais ça en dit long sur la bêtise de certains de nos opposants.

Quelques semaines auparavant, le syndicat majoritaire FNSEA manifestait, lui, pour préserver son droit d'empoisonner terre, insectes et citoyen-nes en demandant la ré-autorisation des néonicotinoïdes... Monsieur Rousseau mis à sa tête, nous n'avons nul doute sur la volonté de ce syndicat (?) d'aller encore plus loin et encore plus vite dans l'agro-industrie.

Alors face au crétinisme et à la démente, n'ayons pas peur de le dire : l'agriculture paysanne est la bonne voie ! Convaincre nos collègues voisin-es d'aller aux urnes dans 18 mois pour les prochaines élections chambre et faire voter « Conf » seront nos priorités !

Tom Auvillain, éleveur et paysan-boulangier,
Lourdoux-Saint-Pierre (23)

CDOA GAEC : la Conf 87 cherche un nouveau représentant-e

Thibaut Grimand souhaitant prendre de nouveaux engagements au sein de la Conf 87, le siège qu'il occupe en tant que titulaire au sein de la CDOA GAEC se libère à partir de septembre. Le suppléant à ce poste reste Clément Puyo.

Qu'est-ce que la CDOA GAEC ?

La formation spécialisée GAEC de la CDOA rend des avis sur les projets. Composée à parité de membres de la profession agricole et de l'administration, elle se concerte en Haute-Vienne en visio à la fréquence d'une fois tous les deux mois. C'est le préfet qui prend toutes les décisions relatives aux GAEC (agrément, retrait d'agrément, modifications au cours de la vie du GAEC, dispenses de travail et dérogations pour travail extérieur).

Exemple : la demande de dérogation pour travail extérieur

Les membres de la CDOA GAEC vérifient que la « doctrine départementale » fixant des règles communes dans un souci d'équité et de transparence soient respectées, à savoir que cette activité doit être accessoire (moins de 536 h / an) et ne doit pas compromettre le travail en commun au sein du GAEC.

Pourquoi est-il intéressant de siéger en CDOA GAEC ?

Témoignage de Thibaut Grimand :

« À titre personnel, elle permet de mieux comprendre les règles de fonctionnement des sociétés agricoles. J'ai commencé à y siéger alors que j'étais installé en individuel, ce qui me faisait me sentir un peu illégitime, mais je retire de ces quatre années une sorte de formation sur le long terme, avec des échanges parfois vifs mais toujours constructifs avec les autres syndicats et l'administration.

À titre collectif, elle permet de se tenir au courant des évolutions de nos territoires, de défendre des modes d'installation perçus comme atypiques ou de tempérer des agrandissements. Comme l'administration envoie la liste des dossiers à examiner une bonne semaine à l'avance, on peut appeler les paysan-nes concerné-es, et cela permet de resserrer les liens avec eux. Que ce soit des paysans habitant pas loin de chez nous qui demandent une dispense pour des raisons économiques ou de santé, ou des nouveaux installé-es dont le dossier sera peut-être titillé par l'administration, on trouve souvent un grand intérêt à se saisir des dossiers un peu en avance.

Et enfin, c'est une heure et demie quatre fois par an en visio, ce qui en fait un engagement aussi intéressant que pas trop prenant ! »

Si vous êtes intéressé-e pour pourvoir ce siège, vous pouvez contacter directement Thibaut Grimand au 06 82 88 16 12 ou envoyer un mail à contact@confederation-paysanne-limousin.org

Sainte-Soline : retours à froid

Quelle chance et quelle fierté d'accueillir ce congrès national de la Conf en Limousin !

D'autant qu'il a permis le « grand débrief » après Sainte-Soline lors des échanges sur les propositions de motions et amendements du rapport d'orientation. On s'est remémoré les luttes historiques, les blocages politiques actuels face aux urgences de notre époque. Mais on s'est aussi questionné-es sur la compatibilité des actions coup de poing, comment on s'y implique, et comment assumer ensuite dans nos départements un travail plus institutionnel au quotidien ?

Avec qui choisit-on de militer et de quelle façon ? Sûrement toujours à requestionner pour chaque sujet et à chaque action.

Est-ce que ça vaut le coup ? Est-ce que ce sera suivi ? Correctement médiatisé ? Est-ce que ça nous permet de faire passer notre message sur le fond ? Cette fois-ci, on se pose une question simple : comment chacun-e a vécu le truc ?

Albane : « Au-delà de cette séquence, ce qui me reste de cette mobilisation, c'est une immense cohésion »

Pour tenter de comprendre d'où je vous parle, je me permets une brève présentation. J'ai trente-huit ans et trois enfants. Avec Yann, nous avons quitté la banlieue parisienne peu après les deux ans de C. C'était en 2016. L'attentat du Bataclan, les pics de pollution, la violence politique, les réfugiés nulle part acceptés, les nouvelles de plus en plus sombres sur l'écologie nous submergeaient. S'épuiser au quotidien à lutter contre tout ce qui nous semble injuste, développer une anxiété permanente, se sentir impuissant-es.

Impossible de faire grandir un petit être tout neuf dans ce contexte, il nous fallait aller vivre/construire ailleurs, autrement. En urgence retrouver du beau, de la douceur, du sens, du vivant. Se réfugier dans un petit vallon boisé éloigné de l'agitation des humains. J'ai pensé pendant un temps que la solution était là : vivre au maximum en autonomie, protégé-es, un peu hors du monde.

Mais même ici, la colère et l'indignation nous atteignent et le besoin de faire front commun se fait ressentir. Même ici, de ce joli coin de Corrèze, préserver nos conditions de vie sur cette terre devient prioritaire. Et puis, nous allons bien si les autres vont bien et l'eau qui coule dans notre petit ruisseau est la même qu'à Sainte-Soline. Alors, intégrant un groupe local de la Confédération paysanne, j'ai remis les pieds dans la lutte. Dans nos échanges, le sujet des méga-bassines prend de l'ampleur, s'y rendre le 25 mars devient une évidence.

Violence inouïe

Une fois sur place, malgré les hélicos qui tournent, les barrages de police, les premières images qui me restent sont puissantes et joyeuses. L'incroyable organisation, l'arrivée en fanfare des tracteurs, les prises de paroles d'une grande intelligence. Et puis le samedi, comme trois rivières bien gonflées, les cortèges convergent vers la bassine par les petites routes de campagne. Trois cortèges scintillants, colorés, à perte de vue.

À un moment, la bassine est en vue, il faut l'entourer, s'étendre. Mais en face, ce n'est pas une butte avec de l'eau dedans, c'est une forteresse qu'il faut apparemment défendre à tout prix.

Alors débute cette séquence, qui n'a, soit dit en passant, duré qu'une heure trente sur tout un week-end de mobilisation. Une séquence d'une violence inouïe. Pendant mes dernières années à Paris, les manifestations étaient de plus en plus tendues. Les matraques tout près, les nasses, les lacrymos, les corps chahutés mais rien de comparable avec ce qui a suivi. J'ai eu la chance de grandir en France. Nos corps ne connaissent pas la guerre, les luttes armées. Nous ne sommes pas préparés à cela, je n'étais pas prête pour ce que j'ai vu, subi. Les grenades assourdissantes qui explosent à nos pieds, les acouphènes qui restent pendant des semaines, les médecins débordé-es, les blessé-es sur des brancards de fortune et nos yeux brûlants qui ne comprennent pas ce qu'ils voient.



Être ensemble

Mais je veux le faire entendre : au-delà de cette séquence, ce qui me reste de cette mobilisation, c'est une immense cohésion. J'ai rarement ressenti, dans un rassemblement, autant d'unité malgré la multitude de groupes affinitaires qui constituaient cette grande marée.

De la simplicité dans les échanges, que l'on se connaisse ou non. De la bienveillance, du respect, de l'entraide. Et cela contrastait d'autant plus avec l'extrême violence à laquelle nous avons été confronté-es. La violence frappe de nouveau lorsque l'on rentre chez soi : les dangereux raccourcis des médias, les mensonges de Darmanin, le cynisme de notre président qui, quelques jours après, présente son « plan eau » au lac de Savines.

Il nous aura fallu quelques jours pour prendre conscience, accepter aussi, que nous avons traversé un événement traumatique. Alors, avec le petit groupe qui s'était bien soudé sur place, nous

avons ressenti le besoin de nous retrouver, de nous rassembler, de continuer la lutte ensemble et dans la joie. Comme pour conjurer le sort. Pour tisser des liens et des réseaux, converger et faire gonfler une lame de fond.

Malgré les corps qui souffrent encore de ce jour, malgré le silence assourdissant de ce gouvernement, j'ai la sensation que

quelque chose de beau à émergé de ce moment.

Le samedi matin, avant la marche, Julien Leguet, porte-parole de Bassine-non-merci, lança à la fin de son discours : « Nous sommes l'eau ». Être comme l'eau qui, sans contours, peut prendre n'importe quelle forme. S'infiltrer et s'étendre partout, être insaisissables et puissant-es. ■

Olivier : « Nous sommes venus défendre un trou, nous avons récolté des larmes... »

Week-end du 25 mars bien difficile, après lequel j'ai beaucoup de mal à refaire tomber ma colère. Un week-end désastreux, voulu ainsi par Darmanin, donc la Première Ministre, donc Macron... Je ne peux que soutenir tou-tes celles et ceux à la Conf qui ont œuvré pour que ce soit autrement. Tout avait bien commencé avec le colloque avec des délégations étrangères, avec l'arrivée des tracteurs si gênante car elle signifiait la lutte paysanne pour un juste partage de l'eau.

Colère et solidarité

Avec beaucoup de colère, je dénonce la violence voulue par l'État pour légitimer son ultra violence avec des moyens qui ne relèvent pas d'une manifestation. Je dénonce les qualificatifs utilisés à notre rencontre pour jeter de l'huile sur le feu. Je dénonce le dogmatisme dans laquelle est enfermé l'État, la préfète des Deux-Sèvres n'étant que levier comme l'ont aussi été les préfets de la Vienne et

de Charente-Maritime. Je voudrais dire ma solidarité profonde avec toutes les victimes des violences, manifestant-es comme gendarmes. Je pense notamment à Serge. Il aurait aussi pu porter le nom de mes enfants présents sur place. Je sais que ces mots sont vides de sens pour celles et ceux qui sont dans ces situations.

Comment en sortir ?

Je continuerai à croire que la « non-violence » doit guider nos modes d'action. Face au niveau de violence voulu par l'État, répondre par les mêmes « outils » est une impasse, un piège tendu... Pourtant, instaurer un rapport de force est nécessaire mais comment ? Je n'ai pas de réponse toute faite. Ce serait trop facile. Une vraie réflexion est à mener. En attendant, je sais que celle-ci n'est pas simpliste. Et j'accepte aujourd'hui que, face au dogmatisme, à la violence de l'État devenu totalitaire, nous ne pouvons plus dénoncer les violences qui jaillissent comme un cri

de désespoir, même si, encore une fois, je continue à penser qu'en tant que Conf, nous ne pouvons pas légitimer ce mode d'action. Nous le savons tous, l'oppression aboutit partout dans le monde à ces situations. Les responsables, les dogmatiques ne sont pas du côté de ceux-celles que les médias et les ministres disent être violent-es et dogmatiques. Comment sortirons-nous de cette spirale ? Jusqu'où aller ? Les peuples d'Amérique latine et d'ailleurs dans le monde ont dû se poser les mêmes questions. Nous en sommes là. Et je voudrais paraphraser avec naïveté HK « sans haine, sans hargne et sans violence, de désobéissance en désobéissance... », d'argumentation en argumentation, instaurons un rapport de force face aux dogmatiques qui veulent, quoi qu'il en coûte et à coup de rouleau compresseur, imposer un modèle arrivé à bout de souffle pour l'ensemble de l'humanité. ■

Nicolas, paysan qui utilise de l'eau (mais pas trop) :

« J'en sors plus déterminé que jamais,

mais j'ai aussi un sentiment de colère. »

En ce vendredi après-midi de fin mars, nous voici en route pour les Deux-Sèvres, Clément et moi. Ma décision de participer à ce rassemblement et à cette manifestation contre les méga-bassines a été prise il y a déjà plusieurs semaines. En effet, je suis convaincu depuis très longtemps que ces ouvrages sont une aberration, et les arguments ne manquent pas ! Mais là, ce week-end, il n'est plus vraiment temps de discuter du fond, mais bien d'exprimer notre opposition à ces projets, en étant le plus nombreux possible et en faisant un coup d'éclat qui puisse être largement relayé par les médias, et faire écho auprès des citoyens. Le but annoncé est d'exiger un moratoire sur les projets en cours, afin de relancer le débat. Et donc, j'y vais... pour faire nombre avec les autres, en espérant que ça pèsera. J'y vais avec mes convictions, pour la protection de l'environnement, pour la transition agricole, pour la gestion équitable de l'eau, pour les générations futures... J'y vais avec les copains de la Conf 87 qui partagent mes convictions. J'y vais.

Pour moi, c'est une première

Je n'ai jamais participé à ce type de manifestation. Mais j'y vais en connaissance de cause (enfin, je le pensais...) : la manifestation est interdite, Darmanin prévient que ce sera violent, on ne connaît pas grand-chose du programme, et le lieu de rendez-vous est dévoilé au dernier moment. Sur la route, on achète les équipements qui nous manquent encore : lunettes de chantier, bouchons d'oreille... ça me met déjà un petit coup de pression de savoir qu'on en aura probablement besoin !

Vendredi soir

Après un premier coup de stress (nous avons été arrêtés par un barrage policier qui nous a obligé à trouver un autre accès), nous arrivons au camp de base, sur une prairie de Vanzay. Les gens affluent de tous les côtés, le convoi de tracteurs de la Conf arrive sous les acclamations. Les chapiteaux, les tentes se montent de toutes parts. C'est énorme ! On sent que la température monte, et l'ambiance est festive. Les discours s'enchaînent, et on en sait un peu plus sur le déroulement prévu pour le lendemain. La foule (estimée à 3000 personnes ?) manifeste son grand enthousiasme et sa détermination. Demain, nous irons dans la bassine en construction de Sainte-Soline, nous serons trop nombreux pour que les forces de police nous en empêchent, et on pourra même se baigner (Amenez vos bouées !). C'est une certitude, nous y arriverons, et ce sera la fête... Et j'y crois... Après un pique-nique joyeux avec les copains, la soirée est écourtée par des averses torrentielles et on se couche.



L'ambiance est plutôt bon enfant

Samedi matin

Je n'ai pas vraiment bien dormi, et au réveil, la prairie est devenue un champ de boue. Mais peu importe, nous sommes prêt-es, ravitaillés et équipés dans le sac, et nous choisissons de suivre le cortège de l'outarde rose, qu'on nous a présenté comme le moins difficile. Nous sommes déjà très nombreux au départ (vers 10h). Sur le chemin, les rangs ne cessent de grossir avec de nouveaux-elles arrivant-es. L'ambiance est plutôt bon enfant, style manif normale, avec ses chants, ses slogans, ses drapeaux montrant la grande diversité du cortège. Cependant, certains détails m'interpellent : pourquoi

certains sont en bleu intégral, d'autres tout en noir, et pourquoi portent-ils déjà leurs masques ? A quoi servent les parapluies que certains emportent avec eux ? Le trajet est long, 7 km, et nous sommes en tête, là où les gens se relaient pour porter l'outarde, majestueux totem à l'allure conquérante. Quand on se retourne, le cortège paraît interminable, il doit s'étendre sur plusieurs kilomètres, nous sommes certainement 20 000 ou plus encore, c'est énorme !

Samedi midi

Enfin, nous apercevons la bassine, les choses deviennent soudain plus tangibles, on voit les alignements de camions bleus et de policier-ères, tout le long du talus. La pression monte, le meneur du cortège, tel un G.O., nous explique au mégaphone la stratégie à adopter : on va encercler la bassine. Je me fais un bref calcul dans la tête et je me dis qu'à 10 manifestant-es pour un 1 flic, ça devrait être assez facile de passer... Mais bon, je n'en mène pas large quand même, d'autant plus qu'on aperçoit sur la droite au loin, un autre cortège attaqué par les premières lacrymos de la journée. Nous traçons désormais vers la bassine, à travers champ. On s'équipe : masque, lunettes, bouchons d'oreille.

Sur le front

Nous sommes à moins de 50 mètres des policier-ères, nous avançons, pacifiquement, main dans la main, au rythme impulsé par notre G.O. : « 1,2,3 on avance d'un pas ». Stress. Et là, ça bascule : les premières grenades lacrymos tombent à nos pieds. J'assiste, autant que je participe, à un étrange ballet, où les rangs avancent, reculent, se défont, se reforment, au rythme des impacts des grenades, sur lesquelles certains se précipitent pour les étouffer dans la terre. Mais jamais de geste violent à l'égard des policier-ères en face. C'est une pluie de bombes qui nous tombe dessus. Plusieurs fois, on crie en montrant du doigt vers le ciel « Attention, là ! » ; mais je ne vois rien avec mon harnachement inconfortable, et de façon illusoire, je pose mes mains sur la tête pour me protéger. C'est la désorganisation totale, notre G.O. a disparu depuis belle lurette, le front est fractionné. Puis je prends conscience qu'il y a plusieurs types d'armes, et à un moment donné, l'une d'elle explose à nos pieds, assourdissante, et j'ai l'impression de décoller du sol.



Clément, avec qui je fais équipe, est aveuglé par les gaz et me dit qu'il veut reculer faire une pause. Je l'accompagne, et j'avoue que ça m'arrange : j'ai atteint le seuil de ce que je pouvais supporter.

La pause

Les premiers sentiments qui me viennent à ce moment sont confus. J'ai l'impression de vivre une scène de théâtre absurde, et j'ai complètement perdu la notion du temps. Je vois des choses que je ne comprends pas : C'est quoi la fumée noire qu'on voit plus loin sur la droite ? Pourquoi il y a des tas de cailloux dans ce champ ? La seule certitude que j'ai, c'est que nous n'atteindrons jamais la bassine ! Quand je vois les gens nombreux qui sont restés en arrière, je me dis qu'il y avait peut-être d'autres manières de manifester



Plantation d'une haie sur le chemin vers la bassine

qui nous auraient évité l'affrontement. Mais aussi je me dis : en quoi, notre action justifiait un tel déploiement de forces de police, et de telles violences ? Les vies humaines n'ont donc aucune valeur !? Finalement, tout le monde se replie, et je vois un assemblage surréaliste de scènes : certains pique-niquent, une fanfare joue des airs joyeux, des jeunes jouent aux cartes accroupis dans les blés, alors que plusieurs brancards traversent la foule... D'autres, ceux qui étaient en bleu ou en noir, brûlent leurs vêtements. Tout ça sur fond de fumées devant la bassine pleine de flics !

La retraite

Il y a trop de blessé-es et pas assez de matériel de soins. J'apprendrai plus tard avec effarement, qu'il y en a eu plus de 200, ce dont je n'avais absolument pas conscience à ce moment-là, n'en ayant vu qu'un seul dans notre secteur de front. Ainsi, le retour vers le camp de base est décidé. La retraite se déroule dans une ambiance plus « fatiguée » qu'à l'aller, mais finalement sans sentiment de défaite. Nous étions 30 000, c'est ça qui compte !

Le festival de l'eau à Melle

Place à la fête, le samedi soir à Melle : c'est incroyable de voir les mêmes personnes que cet après-midi, libres, dans un lieu autorisé, sans un seul flic, dans une ambiance normale de festival... alors qu'elles étaient considérées comme des « criminel-les » quelques heures plus tôt ! On apprend qu'il y a des blessés en urgence vitale. Avec les copains, on commence déjà à débriefer ; c'est certain, nous aurons des choses à digérer, analyser, comprendre.

Le retour et les jours suivants

Avec Clément, on se refait le film, sur la route du retour. Pendant une semaine, cela occupe mes pensées, je scrute le traitement médiatique de l'événement. Avons-nous gagné ? Je ne sais pas... Autour de moi, il semble que je convainque, mais qu'en est-il du grand public ? En tout cas, je comprends que pour le gouvernement, je suis désormais considéré comme un écoterroriste. Mais après tout, dans tous les conflits, les notions de terrorisme et de résistance sont très relatives, et je sais à quel camp j'appartiens ! De cette expérience, je ne sors pas traumatisé, malgré les violences policières (ce qui auparavant pour moi était un concept est devenu une réalité !). J'en sors plus déterminé que jamais, mais j'ai aussi un sentiment de colère. Et je suis prêt à y retourner s'il le faut, mais pas sûr que je m'expose de nouveau au danger : je suis conscient que ce qui arrive à Serge aurait pu m'arriver, comme à n'importe qui d'autre. ■

Michel : « J'en conclus qu'une présence massive de gendarmes provoque plus la violence qu'elle ne la contient. »



C'est avec un groupe de la Confédération paysanne de la Corrèze que je suis allé manifester contre les méga-bassines de Sainte-Soline. J'ai donc adhéré aux amis de la Confédération Paysanne par conviction et solidarité avec ce mouvement qui correspond à mes idées.

Violence provoquée

Je suis retraité, pacifiste, et sans aucune intention de violence envers qui que ce soit. Pendant la marche de 6 km vers la méga bassine, l'ambiance était décontractée, les gens souriaient, il y avait même des musicien-nés venu-es de Paris. Ce fut avec stupeur que nous avons été accueilli-es par de nombreux tirs de grenades lacrymogènes, de désencerclement ou assourdissantes, qui, bien qu'éloigné-es d'environ 150 m des gendarmes, pouvaient nous blesser. Effectivement, compte tenu des nombreux-ses blessé-es parmi les manifestant-es, nous avons dû rebrousser chemin vers le campement, puis le village de Melle.

La présence de nombreux-euses gendarmes, de véhicules blindés, et les quads des brav.m, était impressionnante. Pourquoi autour d'un trou dans la terre, avoir déployé ce dispositif ? À l'inverse, lors de la manifestation du 22 avril contre l'autoroute Castres - Toulouse, où j'étais également présent, il n'y a eu aucune violence et bien au contraire tout s'est passé dans la joie et la bonne humeur. J'en conclus qu'une présence massive de gendarmes provoque plus la violence qu'elle ne la contient.

Convivialité cachée

Le besoin de convivialité et de relâchement après cette dure épreuve était indispensable. C'est pour cela que nous avons rejoint les 8 000 manifestants au centre de Melle. À plusieurs endroits, il y avait des musicien-nés, chanteur-euses ou sono qui animaient la soirée et de nombreux-euses manifestant-es dansaient joyeusement. Ce moment de convivialité qui a rassemblé des milliers de personnes s'est déroulé dans

une ambiance de fête sans aucun débordement, aucune dégradation. Pourtant aucune image de cette ambiance festive n'a été diffusée.

Je suis admiratif pour tous les bénévoles de Melle qui ont mis au point cette organisation irréprochable où tout le monde a pu se restaurer avec de bons produits bio et locaux et faire la fête. Dommage qu'aucun média n'ait fait état de ces moments festifs en choisissant de ne diffuser que des images de violence.

Inefficace dissuasion

Le lendemain matin, vers 8h, un hélicoptère tournait au-dessus de la ville et de nombreux-euses gendarmes étaient posté-es à toutes les sorties. Même à pied, nous avons été contrôlé-es alors que rien ne laissait supposer que nous étions des manifestant-es... et peut-être que maintenant, nous faisons partie des nombreux-ses fiché-es S.

Un gendarme s'est même permis de saisir une paire de lunettes de piscine qui était dans le sac à dos d'une de nos amies. Au retour, en voiture, nous avons une nouvelle fois été arrêté-es et contrôlé-es. Un gendarme a même noté sur un carnet notre identité et d'autres éléments.

Je pense que les gendarmes cherchent à dissuader les citoyen-nés de participer aux manifestations en créant un sentiment de peur et de violence. Mais c'est l'inverse qui s'est produit, car un fort sentiment de solidarité s'est créé au sein du groupe. La preuve, quelques jours plus tard, nous nous sommes retrouvé-es devant la préfecture à Tulle pour manifester contre les violences policières et en solidarité avec les deux manifestants qui étaient dans le coma et toutes les autres gravement blessé-es à Sainte-Soline. L'absence de présence visuelle des gendarmes a permis que la manifestation se déroule sans débordement aucun. Nous avons pu nous retrouver autour d'un verre dans un bar de Tulle. Ce sont des moments précieux pour se reconstruire. ■

Photo : Rassemblement le 30 mars devant la préfecture de la Haute-Vienne pour dénoncer la violence à Sainte-Soline.

Sylvain : « La vérité éclate, trop tard bien entendu. »

Comme beaucoup, j'ai suivi cela à travers les écrans faute de pouvoir y participer.

Il y a un avant

Interpellation d'un organisateur et discours d'État : « aucune ZAD ne s'installera... manifestation interdite... dispositif de sécurité », etc. Les éléments de langage sont maîtrisés en pleine répression du mouvement contre la réforme des retraites. Plus un message est répété, plus il devient Vérité. Il prépare à l'acceptation sociale. Je pense au mot « propagande ».

Aux JT, les images du cœur du village sont rares, les quelques interviews sont coupées, les questions orientées. Le débat est mis sous cloche. Quel intérêt à partager des considérations écologiques et sociales ?

Arrive le choc du samedi 25 mars

VIOLENCES, VIOLENCES, VIOLENCES ! Images de véhicules en flammes, de nuages de fumée, de forces de l'ordre en repli, de manifestant-es à l'attaque... Le ton est donné, la diversion est engagée. Tout ne se réduit plus qu'à cela.



Les médias forgent l'information devant le brasier et l'enclume, ils frappent encore et encore jusqu'à obtenir la forme voulue, ce sont des artistes. Le son en devient assourdissant, les images insoutenables. Je voudrais crier « Non, ce n'est pas possible, ce n'est pas notre message ! Parlez de l'eau ! ».

Ils comptent les blessé-es comme si cela allait définir l'issue du combat. C'est ignoble. Le débat demandé est balayé d'un revers de la main. Le problème est la VIOLENCE, la Vérité est absolue ! Tremblez dans vos canapés devant ces fanatiques qui n'ont rien compris au monde ! Vivez les sentiments à l'instant ! La peur ! L'incompréhension ! Les coupables sont là, devant vos yeux ! Les images le montrent ! Craignez ces écoterroristes, ces anti-citoyen-nés !

Vient l'après

Tout le monde en parle bien entendu. « Eh, à la Conf, dans quoi vous vous êtes mis ? Là, tout de même... C'est pas bon pour vous ». J'argumente, en vain. Les témoignages remontent, le traumatisme est une réalité pour beaucoup, manifestant-es, proches, sympathisant-es, les flyers pour le soutien psy circulent. Sur les réseaux, la fachosphère se délecte « Les comas, ils l'ont bien cherché, des fichés S, qu'ils crèvent ». Comment s'en étonner, quand même la Ligue de Droits de l'Homme est menacée par l'État ? La culpabilité des manifestant-es écrase tout le reste. J'ai mal pour cette République qui, plutôt que de dialoguer, préfère mutiler au risque de tuer. J'ai la nausée.

Les journalistes font enfin leur travail d'investigation. Illégalité du dispositif en place, analyse de la manifestation image par image, chronologie des faits, etc. Pixels blancs d'un casque qui vole, un jeune homme inerte que l'on éloigne des combats. « Usage non réglementaire d'un lance-grenade », c'est si joliment dit, si politiquement correct.

Puis ces mots entre un colonel et un journaliste :

"- Mais ils tirent ! Ils sont cons ou quoi ? - C'était pas le bon cortège ? - Non"

La vérité éclate, trop tard bien entendu. Le grand public ne retient que les sentiments à l'instant, c'est un échec. ■

Pour conclure...

« Pas de bassine à Sainte-Soline ! », c'était le mot d'ordre.

Ira, ira pas ? Et pourquoi d'ailleurs ?

Est-ce j'apprécierais qu'une vingtaine de milliers d'hurluberlus viennent piétiner mes légumes pour me dire que je n'ai pas le droit de les arroser ? Peut-être pas.

Pour nourrir la planète ? Admettons.

Un objectif plus modeste serait de nourrir le bassin versant. De modifier ses pratiques, de protéger les sols, se répartir la ressource, établir des priorités, des solidarités.

Qu'est-ce qu'on mange ? De l'eau.

Quand on pompe l'eau lorsque le bassin se recharge, on a intérêt d'être sûr de son coup.

Si c'est pour de nouvelles cultures qui ont toujours plus soif et qui seront vendues loin, à la fin qu'est-ce qu'on mange ? Du sable !

Le combat contre les bassines est symbolique de l'agriculture dont la Confédération paysanne ne veut pas. Est-ce à dire que nous nous opposons à toute réflexion sur le stockage de l'eau ? Bien sûr que non !

Il faut s'organiser, collectivement. Assumer certaines formes de stockage et en combattre d'autres. L'eau est partout, on a besoin qu'elle vive mieux.

La Ferme de Vessejoux, des producteurs de fromages au service de la biodiversité

Céline Lafarge et Lionel Ribérol ont repris en 2018 cette ferme caprine située au milieu des bois de Saint-Pardoux la Croisille, en sud Corrèze. Une exploitation qui allie activité économique et sensibilité écologique.

Créée dans les années 1970, la ferme a vu passer plusieurs producteurs de fromages de chèvre et des visions du métier et systèmes d'exploitation différents. Rompant avec l'approche productiviste de leur prédécesseur, Céline et Lionel y ont trouvé un lieu aux dimensions qui leur convenaient pour mettre en œuvre une activité à l'image de leurs valeurs : « faire au mieux avec le minimum d'impact sur l'environnement tout en résolvant l'équation économique ».

22 hectares

Aujourd'hui, la ferme de Vessejoux laisse gambader une centaine de chèvres Saanen, alpines et croisées sur environ 5 des 22 ha de SAU à disposition. Le reste des prairies est fauché ce qui permet d'être autonome en foin. Il y a donc besoin d'acheter à l'extérieur de la luzerne supplémentaire, des céréales et des compléments azotés. Céline et Lionel n'envisagent pas de se lancer dans la production de céréales car « les chèvres ont besoin d'une alimentation de très bonne qualité et il est difficile de produire sur nos zones ce qu'il faut pour elles ». Après 5 ans d'exploitation, « c'est la première année où l'on se dit que ce serait bien de leur laisser un peu plus d'espace à pâturer. Mais les chèvres sont assez sensibles au dérangement et aiment être en sécurité. » Or, si les 5 ha actuellement à leur disposition sont attenants aux bâtiments, augmenter leur espace de pâturage impliquerait de plus bouger le troupeau. Donc l'évolution se fera peut-être mais en douceur.

Vente locale

Céline et Lionel produisent de mars à novembre des fromages de chèvre fermiers au lait cru : faisselle,

crottin nature ou aromatisé, cabecou, cabriquette, pyramide cendrée, goupil plus ou moins affinés ainsi que des tomes ont de quoi ravir les papilles des plus gourmands ! Leur feuille du Limousin a même été récompensée d'une médaille saveur de bronze au concours Saveurs de Nouvelle Aquitaine lors de leur première année de production. La vente se fait exclusivement en local et essentiellement de manière directe : sur les marchés de Marcillac-la-Croisille, Tulle, Égletons et Argentat, au magasin à la ferme ouvert tous les jours de 10h à 12h, et les lundi, mardi, mercredi et samedi de 17h à 19h ainsi que via deux paniers paysans « Les fermes du Doustre » et « La Dépaysante via Cagette.net ». Bien que ce ne soit pas ce qui les intéresse vraiment, la demande fait qu'on trouve également leurs produits dans quelques supermarchés des environs. Si Lionel admet qu'il préférerait faire uniquement de la vente directe, il reconnaît que cela permet aux produits d'être vus et aux habitants de les identifier.

Au service de l'environnement

Avant d'être agriculteur, Lionel travaillait au service de la gestion et la protection des espaces naturels. Mais il confesse que cela pouvait avoir un côté un peu frustrant : « Je demandais aux agriculteurs de mettre en place des actions. Mais arrive un moment où l'on se dit : qu'est-ce que, moi, je fais vraiment pour la protection des milieux ? » Si l'envie de devenir lui-même agriculteur trottait donc dans la tête de Lionel, il ne voulait pas concrétiser ce projet trop tôt, conscient de l'investissement personnel que cela demande, « car, à partir du moment où on fait ça, on ne fait que ça ! ». Et il avait envie de réaliser certains autres projets avant de plonger à fond dans l'aventure. En 2018, respectivement en début et milieu de la trentaine, Céline et Lionel ont donc été prêts à franchir le pas. Et cette ferme nichée à 550m d'altitude sur un plateau granitique présentant des milieux à préserver a été pour eux l'opportunité de mener production alimentaire et préservation de l'environnement. Tout en restant à relative proximité de la famille.

Source de motivation

D'ores et déjà labellisée Haute valeur environnementale, l'exploitation est actuellement en conversion vers l'agriculture biologique. Ce qui ne change pas fondamentalement leurs pratiques qui correspondaient déjà en grande partie au cahier des charges. Concrètement, le seul amendement pratiqué est l'épandage du fumier de la chèvrerie. Lors de la fauche des prairies naturelles, ils laissent quelques bandes enherbées pour préserver les insectes. De plus, ils replantent des haies et conservent des zones humides et autres milieux atypiques. Engagés par des conventions « zones humides », ils travaillent main dans la main avec le Conservatoire des espaces naturels qui réalise notamment des inventaires botaniques et confirme que l'ensemble ainsi créé présente un réel intérêt en matière de biodiversité. « Ajouter cet engagement à notre activité donne une autre dimension à ce que l'on fait. Cela nous sort de l'aspect purement économique de l'activité. Et ça donne de l'énergie ! » confie Lionel. Qui plus est, le modèle choisi est économiquement assez rentable puisqu'il permet de faire vivre les deux associés avec relativement peu d'aides PAC. Une aventure réussie qui rend heureux ces deux jeunes agriculteurs.

Armelle Barroux

CHIFFRES

- 2 ETP associés
- 22 ha SAU dont 5 ha de pâturage
- 95 chèvres à la traite (dont 40 en lactation continue), 7 boucs et 25 chevrettes de renouvellement
- 35 000 à 40 000 litres de lait produits par an
- 4 marchés hebdomadaires de mars à octobre
- 1 magasin à la ferme
- 2 paniers paysans

AIDER LA NOUVELLE GÉNÉRATION



À PLANTER LES BASES

DE L'AGRICULTURE DE DEMAIN.

Parce que l'agriculture sera toujours essentielle, le Crédit Agricole met tout en œuvre pour encourager et accompagner les nouvelles vocations.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France - Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit. Siège social : 3, avenue de la Libération - 63045 Clermont Ferrand Cedex 9 - SIREN 445 200 488 RCS Clermont Ferrand - Société de courtage d'assurance inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 162. Découvrez notre politique de protection des données personnelles sur notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance ou en agences. Crédit photo : Getty Images.



ASSURANCES AGRICOLES POUR TOUTES LES AGRICULTURES

Rendez-vous sur groupama-agri.fr ou contactez votre conseiller Groupama.

Groupama d'OC - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'OC - Siège social : 14 rue de Vidouhan, CS 93 105, 31131 BALMA Cedex - 331 951 551 R.C.S. TOULOUSE - Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92 459, 75436 Paris Cedex 09 - Crédit photo : Aurélien Chauvaud.



Groupama
la vraie vie s'assure ici



Retrouvez nos **209** producteurs et plus de **840** produits labélisés

www.origine.correze.fr



La nouvelle équipe du secrétariat national

Le secrétariat national de la Confédération paysanne vient d'être élu par le Comité national pour un mandat de deux ans. Largement renouvelé, il est désormais composé de 7 secrétaires nationaux-ales, trois femmes et quatre hommes, issus des régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Grand-Est. Ce renouvellement est à l'image de celui du Comité national, réélu lors du Congrès, avec davantage de jeunes et une féminisation de ses membres : 43 % de femmes, contre 30 % dans le précédent comité national. Le Comité national est l'instance politique qui prend toutes les décisions du syndicat. Le secrétariat national en est l'organe exécutif, chargé de mettre en œuvre les décisions définies par le Comité national. Pour la première fois, une paysanne occupe, seule, le poste de porte-parole. Le dernier congrès a fixé la feuille de route des deux prochaines années. Lors de leur première conférence de presse, ce 24 mai, Laurence Marandola, la nouvelle porte-parole, la résume en une phrase : « Face aux difficultés globales, la Confédération paysanne propose une issue à toutes les paysannes et paysans. Et pour cela il faut faire évoluer les politiques publiques agricoles et alimentaires et les mettre au service des paysannes et paysans, pas du marché ».

Les nouveaux-elles secrétaires nationaux-ales :

- **Laurence Marandola**, porte-parole, paysanne en Ariège sur une ferme diversifiée : élevage de lama, plantes aromatiques et médicinales (cueillette et culture) et jus de pomme.
- **Véronique Marchesseau**, secrétaire générale, éleveuse dans le Morbihan de vaches allaitantes et accueil à la ferme.
- **Christophe Van Hoorne**, trésorier, éleveur dans la Marne de chèvres laitières, de moutons et de porcs (production de viande) et fruits diversifiés.
- **Sylvie Colas**, polyculture-élevage, volailles de chair et maraîchage, dans le Gers.
- **Nicolas Fortin**, éleveur dans la Vienne, avec un troupeau de vaches charolaises ainsi qu'un élevage de porc, en plein air, et engraissement de porcs sur paille.
- **Stéphane Galais**, éleveur de vaches bretonnes pie noir, en Ille-et-Vilaine, transformation fromage et maraîchage. Il est aussi comportementaliste équin/bovin.
- **Thomas Gibert**, maraîcher en Haute-Vienne installé sur la ferme collective de La Tournerie (légumes, viande de bœuf et de porc, fromages de chèvre et de vache, petits fruits, champignons, pépinière, pain et bière).

Offre d'emploi

Trois éleveurs de Peyrelevade (19) souhaitent embaucher un ouvrier agricole en groupement d'employeurs, en CDI, temps plein annualisé avec période d'essai de deux mois. Productions : ovins, bovins et pain. Envoi de votre CV et lettre de motivation à : Arnaud Simons, bezassas@wanadoo.fr - 06 36 73 03 86.

Se former

Biosécurité Volaille - Limoges - Reportée au 13 juin
Intervenant : Martin Métayer, animateur de la Confédération paysanne

Bien-être animal volailles - 6 juin - Limoges

Arbres et haies fourragères - 13 septembre - Espagnac (19)
Intervenant : Jérôme Goust

Ouvrer et travailler en couple - 14 et 15 septembre - Haute-Vienne
Intervenant : Brigitte Chizelle, Autrement-dit

Les formations pour s'installer

Réaliser son étude de marché - 27, 28 juin et 3 juillet - Limoges (87)
Intervenante : Mélissa, Adear Limousin et AFIPAR

S'installer, travailler et oeuvrer en couple - 14 et 15 septembre - 87
Intervenant : Brigitte Chizelle, Autrement-dit

S'associer, travailler ou s'installer en collectif (GAEC) - 10 au 13 octobre - Limoges (87)
Intervenant : Pascal Caldéran, ATAG et Francis Varenne, juriste

S'installer

2 rdv collectifs successifs pour vous guider :

RDVI (Rendez-Vous de l'Installation)

Pour comprendre le parcours à l'installation, connaître le réseau.
(pré-requis pour l'accompagnement individuel)

- Haute-Vienne : 27 juin, 26 septembre
- Corrèze : 11 juillet, 10 octobre
- Creuse : 06 juin, 12 septembre

RDVA (Rendez-Vous des Aides)

Pour découvrir les financements/dispositifs/aides, partager vos questionnements, échanger, ...

- Haute-Vienne : 20 juillet, 19 octobre
- Corrèze : 02 novembre
- Creuse : 29 juin, 05 octobre

Transmettre

Vous êtes dans une démarche de transmission ou d'association ? Venez aux RDV de l'Installation !



ADEAR LIMOUSIN
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE



05 87 50 41 03



contact@adearlimousin.com



Adear Limousin



Vous êtes intéressé.e ? Manifestez votre intérêt un mois avant !

Soutien aux agriculteur-rices



santé
famille
retraite
services

En cas de difficultés sur votre ferme (gel, sécheresse, crises, épuisement...), vous pouvez

Limousin

accéder à des aides, des prises en charge de cotisations ou des échéanciers de paiement. Informations sur le site de la MSA : limousin.msa.fr / Exploitants / Soutien aux agriculteurs.

La MSA du Limousin est à votre écoute et soutient les agriculteur-rices en difficulté :

- Pass'Agri : passer un cap difficile.
- Aide au répit en cas d'épuisement professionnel.
- Agri'écoute, un numéro d'écoute en cas de détresse.
- Épisode de gel : mesures de soutien.
- Service de remplacement.

- Indemnité inflation pour les non-salariés agricoles.
- Crise porcine : mesures de soutien.
- Grippe aviaire : modalités de report des cotisations et contributions sociales.
- Crise Ukraine : mesures de soutien aux employeur-euses et exploitant-es agricoles.
- Épisode de sécheresse 2022 : plan de soutien.

Terre de Liens Limousin

Candidat à l'installation ? Cédant ? Propriétaire ? Pour être



contacté, merci de nous solliciter directement via notre site **Objectif-terres.org** en cliquant sur le bouton « Être accompagné ».

Limousin

La Confédération paysanne est nécessaire pour vous défendre, pour défendre le métier et pour dialoguer avec l'État et la société. Plus nous serons nombreux-ses, plus nous aurons de poids et de moyens pour agir ensemble vers une agriculture paysanne ! En adhérant à la Confédération paysanne de votre département, vous vous ouvrez à un réseau de paysan-nes engagé-es dans différentes structures : La Confédération paysanne de votre département, La Via Campesina européenne et internationale, premier mouvement mondial et européen paysan dans 81 pays, et L'Adear Limousin : véritable laboratoire de terrain.

Rejoignez-nous ! Adhérez ! Abonnez-vous !

Confédération paysanne du Limousin, SAFRAN, 2 av. Georges Guingouin, CS 80912 Panazol, 87 017 Limoges Cedex 1

La / les personnes qui adhèrent ou qui s'abonnent

Nom et Prénom :
Raison sociale :
Adresse :
Téléphone :
E-mail de contact :
Année de naissance : Année d'installation :
Productions de la ferme :

Indépendamment de votre adhésion, vous pouvez vous informer grâce à :

- L'abonnement au trimestriel *L'Avenir Agricole*, journal syndical des trois Confédérations paysannes du Limousin : 15 € pour 4 numéros par an.
- L'abonnement au mensuel *Campagnes solidaires*, magazine national de la Confédération paysanne : 46 €

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre journal, dites-le nous par mail à : contact@confederation-paysanne-limousin.org ou par sms au 06 82 95 22 42.

Formules d'adhésion Conf 19

Selon la catégorie

- Exploitant.e seul.e 60 €
- Couple d'Exploitant.e.s 80 €
- Jeune Installé.e 40 €
- Retraité.e seul.e 40 €
- Couple de retraité.e.s 50 €
- Cotisant.e solidaire 30 €
- Montant libre €

Formules d'adhésion Conf 23

Selon la tranche de revenu annuel

- < 8000 € 20 €
- 8000 € - 12 000 € 50 €
- 12 001 € - 16 000 € 90 €
- 16 001 € - 25 000 € 130 €
- > 25 000 € 160 €
- Autre type d'adhésion Montant libre

Formules d'adhésion Conf 87

Selon la catégorie

- Exploitant.e seul.e 60 €
- Couple d'Exploitant.e.s 80 €
- Jeune Installé.e 50 €
- Retraité.e agricole seul.e 38 €
- Couple de retraité.e.s agricoles 45 €
- Personne en difficulté financière . 10 €

Total adhésion et abonnement(s)

Verse un total de €

Chèque à l'ordre de la Confédération paysanne 19, 23 ou 87, ou par virement / RIB à la demande sur contact@confederation-paysanne-limousin.org

Date : Signature :